



Jeudi 12 mars 2020

## Covid-19

**« Si le plus dur est devant nous, instaurons un Samu économique, guichet unique pour la survie des entreprises artisanales et notre économie de proximité : des aides exceptionnelles à mises en place immédiates, pour le maintien des emplois et des trésoreries afin d'anticiper l'après crise »**

**Bernard Stalter, président de CMA France**

Face à la pandémie du coronavirus qui touche notre pays, le président de CMA France, Bernard Stalter, appelle à la mise en place de mesures nécessaires, urgentes et impératives à la survie des 1,3 million d'entreprises artisanales des territoires, impactées très lourdement par la situation.

*« L'enquête mise en place par CMA France auprès des artisans nous permet de prendre le pouls d'une telle urgence, »* insiste Bernard Stalter. *« Plus de 7 entreprises sur 10 sont impactées et leur priorité reste la gestion de la trésorerie et le paiement des collaborateurs. L'activité a chuté jusqu'à 80 % pour certains secteurs en lien avec le tourisme, le commerce de bouche ou l'événementiel. »*

### **Pour des crédits d'Etat à taux zéro**

*« Si les décisions annoncées par le Gouvernement répondent à cette urgence, la situation exceptionnelle impose des mesures économiques exceptionnelles et d'aller plus loin que les prêts à garantie, mobilisables auprès de BPI. Un dispositif plus simple est évoqué par certains experts. Je pense par exemple à un mécanisme de recours à des crédits d'état (à taux 0%) qui viendraient compenser les pertes d'exploitations pour toutes les entreprises à faibles effectifs impactés et ce le temps que durera la crise (avec des remboursement à horizon 2025). Cela répondrait à notre impératif d'éviter les défaillances en cascades et maintenir les trésoreries des entreprises à flot. »*

### **Chômage partiel : pour une prise en charge totale**

*« Selon le Gouvernement, ce sont 3 600 entreprises et 60 000 salariés qui sont déjà concernés, et ce n'est qu'un début ! Le télétravail n'est pas applicable dans de nombreuses entreprises artisanales du fait de la spécificité de leurs métiers. Ainsi le recours au chômage partiel, même si la prise en charge du salaire est portée au niveau du Smic, a encore un coût trop lourd au regard de la pénurie de chiffre d'affaires. Il faut une prise en charge totale par l'Etat. »*

### **Guichet unique**

*« La mobilisation de tous les acteurs des territoires est un impératif catégorique et une nécessité pour être au plus près des besoins des entreprises. Ainsi le déblocage de fonds exceptionnels par les conseils régionaux (Grand Est ; Hauts de France etc) doit être instauré dans tous les territoires et offrir un guichet unique simplifiant les demandes de tous les entrepreneurs. »*

---

### **RAPPEL : les mesures mises en places par le réseau des CMA au plus près des entreprises artisanales**

Pour rappel, le réseau de CMA met en place des cellules d'accompagnement régionales et un email de contact national ([infocovid19@cma-france.fr](mailto:infocovid19@cma-france.fr)) pour accompagner au mieux les entreprises artisanales et répondre à leurs besoins.

## Enquête nationale CMA France - Impact du coronavirus sur l'activité des entreprises artisanales (au 12 mars 2020)

Pour 77% des répondants, le virus impacte l'activité de leur entreprise artisanale

### Les secteurs les plus impactés par ordre d'importance :

1. Services (57%)
2. Production (17%)
3. Alimentaire (15%)
4. Bâtiment (11%)

### La nature de l'impact sur l'entreprise, il s'agit principalement par ordre d'importance :

1. Ralentissement de l'activité à prévoir
2. Baisse de la fréquentation de visiteurs/clients
3. Baisses ou annulations de commandes clients

### Baisse de la fréquentation de la clientèle, ce qui revient le plus :

- Entre 30% et 50% de visiteurs en moins pouvant aller jusqu'à 80%

### Baisse du CA sur l'activité, ce qui revient le plus :

- Entre 30% et 50% de CA estimé

### Les conséquences pour l'entreprise :

- 80 % des répondants témoignent d'une tension sur leur trésorerie
- 10 % envisagent un report d'achat/d'investissement
- 8 % des répondants envisagent une réduction des effectifs
- 2 % envisagent de recourir au chômage partiel pour leurs salariés

### Les difficultés arrivent/arriveront :

- Pour 47 % des répondants dans le mois à venir
- Pour 39 % dès maintenant
- Et 14 % craignent des difficultés plus durablement

### **CONTACT PRESSE CMA France**

Valérie Marquis – directrice relations presse relations publiques - 06 20 67 45 86 / [marquis@cma-france.fr](mailto:marquis@cma-france.fr)